

Des seniors particulièrement ciblés

De plus en plus de personnes, souvent âgées, sont la proie d'escroqueries par téléphone

ARNAQUES La cybercriminalité ne cesse d'étendre ses tentacules, et de plus en plus de personnes tombent dans le piège d'arnaqueurs sans scrupule. Notre témoin s'est fait dépouiller de 13 000 francs par un soi-disant support technique d'Apple.

ALARME Pourtant au fait des nouvelles technologies, elle n'a pu déceler le subterfuge au moment où son ordinateur s'est mis à «hurler» après qu'elle a cliqué sur le lien d'un site malveillant. Le numéro d'appel affiché la conduisait droit dans le piège.

CAMPAGNE La Prévention suisse de la criminalité lance une vaste campagne de sensibilisation. Un rapport recensant 32 escroqueries courantes sera publié début octobre. On y retrouve l'arnaque au policier ou encore au neveu en détresse.

APPELS CHOCS EN HAUSSE

Une campagne sensibilise aux arnaques par téléphone dont sont victimes les seniors.
Témoignage



Les aînés sont plus susceptibles d'être victimes d'arnaques téléphoniques, s'inquiètent Pro Senectute et la Prévention suisse de la criminalité.

Keystone/photo prétexte

Criminalité «Quand j’y réfléchis, je ne sais pas comment j’ai pu y croire. Mais l’arnaqueur était si gentil, pédagogue, il m’a proposé de m’aider. Au final, j’ai passé plus de six heures au téléphone avec lui et il m’a dérobé 13 000 francs. C’est une tromperie énorme», confie Adèle*. Encore sous le choc, l’octogénaire neuchâteloise a été victime d’arnaque par téléphone en août de cette année. Comme elle, de plus en plus de personnes, souvent âgées, sont la proie de telles escroqueries.

Face à ce qu’elle qualifie de «vague d’appels chocs», la Prévention suisse de la criminalité (PSC) lance une vaste campagne de prévention nationale.

En août dernier, Adèle consultait son ordinateur comme à son habitude. «Malgré mon âge, je suis encore bien dans le circuit, je fais même mes paiements sur internet.

Je ne pensais donc pas me faire avoir un jour, je ne pensais pas être si vulnérable», se défend l’habitante du Val-de-Ruz. Naviguant sur internet, elle clique sur un onglet «pour en savoir plus». «Tout à coup, une voix très forte m’a annoncé via les haut-parleurs que l’ordinateur était piégé et qu’il fallait immédiatement appeler le support technique à un numéro donné. Le message était accompagné d’un logo de la marque Apple», se souvient-elle.

Effrayée, la retraitée décroche son téléphone et est directement mise en relation avec un prétendu ingénieur.

«Il m’a annoncé que mon ordinateur était infecté par un cheval de Troie, qu’on allait rétablir les choses ensemble, pas à pas.» Sous emprise Courtois et patient, l’arnaqueur gagne la confiance de sa victime. Il lui demande le numéro de sa carte de crédit afin de souscrire un abonnement donnant accès à ses services et lui interdit de passer d’autres appels téléphoniques sous prétexte que «la ligne téléphonique est aussi infectée». Enfin, l’escroc l’invite à installer de nombreuses applications de sécurité, mais pas seulement... «Il a noyé le poisson, je sais aujourd’hui qu’il m’a fait télécharger le logiciel AnyDesk, qui lui a permis de contrôler mon ordinateur à distance», réalise à présent Adèle. En fin de journée, inquiète de ne pas réussir à joindre sa mère, la fille de la victime décide de lui rendre visite à son domicile. C’est sur ses conseils qu’Adèle, «complètement épuisée»,

mettra un terme à l'appel et contactera sa banque après avoir été suspendue au bout du fil et des lèvres de son malfaiteur de 11 h à 18 h.

Comme Adèle, la majorité des victimes sont des personnes âgées et seules. Prises par un sentiment de honte, nombre d'entre elles rechignent à porter plainte. Partant de ce constat, l'association Pro Senectute, qui a pour mission de s'assurer du bien-être des seniors, a mené une étude afin de faire la lumière sur les différents types d'escroqueries.

Un rapport recensant 32 escroqueries courantes, y compris les arnaques téléphoniques, sera publié début octobre.

Outre l'escroquerie dont a été victime Adèle, durant laquelle le voleur se fait passer pour un collaborateur d'un fournisseur de services et mêle téléphonie et cybercriminalité, existent d'autres scénarios. La fameuse arnaque du neveu prétendant avoir besoin d'argent pour se sortir d'une situation de détresse étant aujourd'hui bien connue des potentielles victimes, les malfaiteurs ont développé d'autres histoires plus abracadabrantes les unes que les autres. La PSC cite notamment celle du «médecin-chef» réclamant une avance pour opérer un proche ou de l'«avocat» quémandant de l'argent pour payer la caution d'un enfant placé en garde à vue. Ces dernières, qui jouent sur l'annonce d'une nouvelle traumatisante pour capter l'attention de la victime, sont qualifiées d'«appels chocs» par la PSC.

Ces appels sont parfois accompagnés de fonds sonores imitant des cris ou des pleurs pour accroître le côté dramatique de la situation.

A cela s'ajoute l'arnaque des «policiers» qui signalent la présence de cambrioleurs près de chez vous et veulent venir en personne pour mettre votre argent et vos objets de valeur «en sécurité». «Lors des arnaques, les numéros de téléphone sont souvent manipulés. Dans ce cas précis s'affiche par exemple le numéro de la police. Mais sachez que la police ne vous appellera jamais avec le 117 et ne viendra jamais chez vous pour prendre des biens de valeur et les mettre à l'abri», rappelle Jürg Wobmann, président de l'Association des chefs de police judiciaire suisses et chef de la police judiciaire lucernoise.

Curiosité et méfiance «Face à ces arnaques, il n'y a qu'un seul mot d'ordre: être curieux», martèle Christophe Gerber. Expert en cybersécurité et directeur de l'entreprise ELCASecurity, il met également en garde contre la pression du temps. «Si la personne tente de vous faire agir vite, méfiez-vous.

Victime, contactez des spécialistes capables de contrôler votre ordinateur et portez plainte», ajoute-t-il.

Si l'auteur est identifié et condamné, c'est vers lui que la victime pourra réclamer son remboursement.

Un dénouement cependant peu probable, selon la PSC. Aucune omission n'étant imputable à la banque, il sera également difficile d'obtenir un remboursement de cette dernière, informe la Fédération romande des consommateurs.

Enfin, ni les assurances ni l'Etat n'ayant pour vocation d'indemniser les victimes de ce genre de délits, celles-ci sont souvent seules à supporter les conséquences des activités dont elles ont été dupes. A la perte financière s'ajoutent bien souvent des séquelles sur le plan psychique.

Adèle, de son côté, se dit «très méfiante» et est encore «en attente de nouvelles» de la part de sa banque. *Prénom d'emprunt

«J'ai passé plus de six heures au téléphone avec lui et il m'a dérobé 13 000 francs» Adèle*